

## COMMUNIQUE OFFICIEL DE LA DDCS DES PYRENEES-ORIENTALES

Face à l'épidémie de Covid-19 le Gouvernement appelle à la mobilisation générale des solidarités.

Face à la crise sanitaire du Covid 19, votre structure a besoin de renforts ?

Publiez une offre de mission pour que des citoyens viennent vous prêter main forte, dans le respect des règles de sécurité.

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/register/responsable>

Vous souhaitez vous engager au plus près de chez vous ?

Vous pouvez également choisir de contribuer à la lutte contre l'épidémie en menant des actions de solidarité dans votre immeuble ou dans votre rue.

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/files/Kit-Coronavirus-1.pdf>

Vous souhaitez rejoindre une structure qui a besoin d'aide ?

Aidez un soignant en première ligne vivant proche de chez vous en gardant son enfant, distribuez des produits alimentaires aux plus démunis, gardez le lien avec une personne isolée...

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/missions>

Quatre missions vitales :

1 - Aide alimentaire et d'urgence.

Je distribue des produits de première nécessité (aliments, hygiène...) et des repas aux plus démunis.

2 - Garde exceptionnelle d'enfants.

J'aide à garder des enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance.

3 - Lien avec les personnes fragiles isolées.

Je participe à maintenir le lien (téléphone, visio, mail...) avec des personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap.

4 - Solidarité de proximité.

Je fais les courses de produits essentiels pour mes voisins les plus fragiles.

Les 5 règles de sécurité des volontaires

1 - En toutes circonstances, je fais en sorte de garder ma distance de sécurité d'au moins un mètre avec les bénéficiaires et les autres bénévoles.

2 - En toutes circonstances, j'applique les gestes barrières pour me protéger et protéger les bénéficiaires et les autres bénévoles.

3 - Je suis un ambassadeur des règles de sécurité et des gestes barrière que j'explique et promeus auprès des bénéficiaires et des autres bénévoles.

4 - Au moindre doute d'infection, sans attendre, j'informe l'association et je reste chez moi.

5 - Âgé de 70 ans ou plus ou porteur d'une maladie chronique , je ne m'engage que dans des missions à distance, depuis mon domicile, pour protéger au maximum ma santé et celle des autres.